

FR

# La Commune de Steinfort

Enfants et adolescents



Commune de  
**Steinfort**

# Nos coordonnées



Commune de  
**Steinfort**

## Administration communale de Steinfort

4, Square Général Patton  
L-8443 Steinfort

Tél. : (+352) 39 93 13 1  
Fax : (+352) 39 00 15  
info@steinfort.lu  
**steinfort.lu**



#mirsistengefort  
Commune de Steinfort



**Heures d'ouverture :**  
Lundi / Mardi / Jeudi /  
Vendredi :  
09:00 - 11:30 /  
14:00 - 16:00 heures  
Mercredi :  
09:00 - 11:30 heures /  
fermé l'après-midi

*Vous pouvez aussi  
prendre un rendez-vous  
en dehors des heures  
d'ouverture régulières.*

## Urgences

**Urgence technique**  
Tél. : (+352) 39 93 13 55 5  
Lundi - Vendredi :  
15:00 - 7:00 heures  
Samedi / Dimanche  
et jours fériés :  
24/24 heures

## Urgence en cas de décès

Tél. : (+352) 39 93 13 55 4  
Uniquement les  
samedis matins de  
10:00 à 12:00 heures

## Numéros de compte de la Commune de Steinfort

- BCEELULL - LU96 0019 2601 0125 4000
- BGLLLULL - LU56 0030 0902 0327 0000
- BILLLULL - LU74 0023 1320 0200 0000
- CCPLLULL - LU87 1111 0011 0942 0000
- CCRALULL - LU26 0090 0000 0320 0631

## Payer avec Payconiq



## Centre sportif Steinfort

7A, rue de Hagen  
L-8421 Steinfort  
Tél. : (+352) 39 93 13 40 0  
Fax : (+352) 39 93 13 94 0  
piscine@steinfort.lu  
**centresportif.steinfort.lu**



## École Fondamentale Steinfort

rue de Kleinbettingen  
L-8436 Steinfort  
Tél. : (+352) 39 93 13 30 0  
Fax : (+352) 39 93 13 93 0  
primaire.steinfort@ecole.lu  
**schoul-stengefort.lu**



## Maison Relais Steinfort

7B, rue de Hagen  
L-8421 Steinfort  
Tél. : (+352) 39 93 13 37 0  
Fax : (+352) 39 93 13 93 8  
maisonrelais@steinfort.lu  
**maisonrelais.steinfort.lu**



# Enfants

## Enseignement primaire

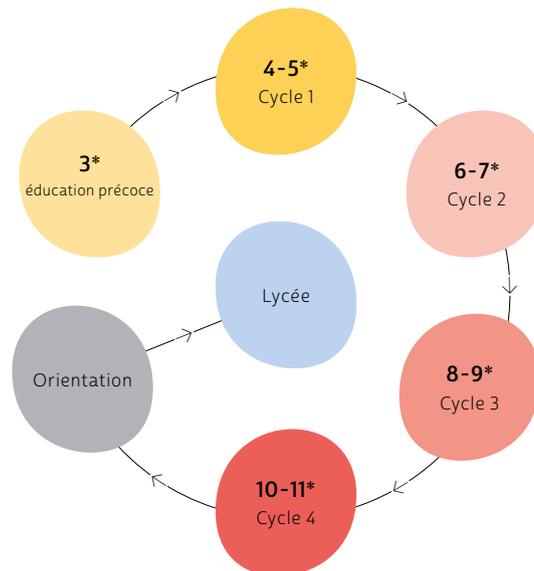
Selon la loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire, tout enfant habitant le Luxembourg âgé de quatre ans révolus avant le premier septembre de l'année en cours doit fréquenter l'école. Cette obligation s'étend sur douze années consécutives à partir du premier septembre (Art. 7). Dans tous les cas où l'élève est inscrit dans une école autre que celle de la Commune de leur résidence, les parents informent sans délai et au plus tard huit jours après le début des cours, moyennant remise d'une copie du certificat d'inscription délivré par l'école, la Commune de leur résidence (Art. 18.).

L'enseignement fondamental (obligatoire et gratuit) comprend 9 années de scolarité, réparties en 4 cycles d'apprentissage. Le 1<sup>er</sup> cycle comprend une année d'éducation précoce qui est facultative et deux années d'éducation réscolaire faisant partie de l'obligation scolaire.

Chaque cycle d'apprentissage a en principe une durée de 2 ans.

*Plus d'informations ici :*

[men.public.lu/fr/fondamental.html](http://men.public.lu/fr/fondamental.html)



\*âge théorique de l'enfant

## École fondamentale Steinfort

La Commune met à disposition les infrastructures et équipements nécessaires à l'enseignement fondamental.

Elle est compétente pour l'organisation scolaire et la répartition des élèves entre les classes.

Les enfants sont en principe intégrés dans une classe de l'enseignement fondamental, au sein de l'école communale de leur quartier ou secteur, qui est la plus proche de leur lieu de résidence.

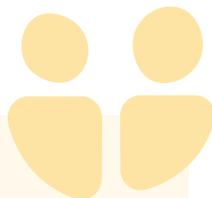
## Comité d'école

Le comité d'école est l'organe appelé à assurer la gestion de l'école sous la tutelle des autorités communales et nationales. La mission du comité d'école est entre autres d'assurer ensemble avec la direction de région et les autorités communales l'organisation et la

La Commune informe les parents par courrier du début de l'obligation scolaire de leur enfant.

Si, pour différentes raisons, les parents décident de scolariser leur enfant dans un établissement hors du ressort scolaire ou hors de leur commune de résidence, ils doivent adresser un certificat de scolarité à la Commune de Steinfort dans les meilleurs délais.

*Plus d'informations ici :*  
**[schoul-stengefort.lu](mailto:schoul-stengefort.lu)**  
et dans le « Schoulbuert » !



gestion de l'école fondamentale et le partenariat avec les parents d'élèves.

*Contact :*  
**Tél. : (+352) 39 93 13 30 1**  
**[comite.steinfort@ecole.lu](mailto:comite.steinfort@ecole.lu)**

## Service scolaire

Le Service scolaire de la Commune garantit les relations entre le comité d'école de l'école fondamentale Steinfort et la Commune de Steinfort.

*Contact :*  
**Tél. : (+352) 39 93 13 1**

## Représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves sont à l'écoute de tous les parents pour toute question, idée ou suggestion.

*Contact :*  
**[rpe@steinfort.lu](mailto:rpe@steinfort.lu)**

## Transport scolaire

Par le transport scolaire, la Commune aimerait inciter les enfants à aller à l'école en bus ou à pied et à renoncer davantage à la voiture comme moyen de transport. Les 2 services proposés qui sont gratuits se font en présence des accompagnateurs et sont à disposition aux écoliers des cycles 1 à 4 (excepté précoce) :

- Bus scolaire  
Pour le service du bus scolaire, il n'y a pas d'inscription. Il suffit de se rendre à l'arrêt.
- Pédibus  
L'inscription au service pédibus est cependant OBLIGATOIRE.

Les 2 services intègrent des avantages pour la sécurité, la santé, l'environnement et les liens sociaux entre les enfants.

*Plus d'informations ici :*  
**[steinfort.lu](http://steinfort.lu)**  
et dans le « Schoulbuert » !



Si vous avez des suggestions pour l'amélioration de nos services, n'hésitez pas à nous en faire part.

*Contact :*  
**Tél.: (+352) 39 93 13 1**  
**[transport.steinfort@ecole.lu](mailto:transport.steinfort@ecole.lu)**

## Structures d'accueil

Afin de faciliter la conciliation de la vie professionnelle et la vie familiale, plusieurs types de structures (conventionnées et privées) qui accueillent les enfants de moins de 12 ans ou n'ayant pas quitté l'enseignement fondamental existent :

- Crèche
- Mini-Crèche
- Maison Relais
- Foyer de jour
- Assistant(e) parental(e)

En tant que parents, vous avez le choix de la structure à laquelle vous souhaitez confier votre enfant, en fonction des places disponibles. Certaines structures n'acceptent cependant que les enfants qui résident dans la commune ou qui sont scolarisés dans l'école de cette commune.

*Plus d'informations ici :*  
**[men.public.lu/fr/enfance.html](http://men.public.lu/fr/enfance.html)**



*et ici :*  
**[guichet.public.lu/fr.html](http://guichet.public.lu/fr.html)**



*Liste des structures d'éducation et d'accueil au Luxembourg :*  
**[ssl.education.lu/sea/StaarkKanner](http://ssl.education.lu/sea/StaarkKanner)**



## Maison Relais

Les élèves de l'éducation préscolaire (excepté précoce) et de l'enseignement primaire de la commune peuvent profiter des services de la Maison Relais qui est gérée par la Commune de Steinfort.

L'inscription doit être renouvelée chaque année (l'admission en cours d'année est possible selon la disponibilité des places).

*Plus d'informations ici :*  
[maisonrelais.steinfort.lu](http://maisonrelais.steinfort.lu)  
et dans le « Kannerbuet » !



*Contact :*  
Tél. : (+352) 39 93 13 37 0  
[maisonrelais@steinfort.lu](mailto:maisonrelais@steinfort.lu)

## Chèques service d'accueil

Le chèque-service accueil s'adresse à tous les enfants de 0 à 12 ans (voire plus s'ils fréquentent encore l'enseignement fondamental), dont les parents résident au Luxembourg ou dont au moins un des parents non-résidents travaille au Luxembourg et est ressortissant de l'Union européenne.

Le CSA est une prestation en nature qui accorde aux parents des tarifs réduits pour des prestations d'éducation et d'accueil du domaine de l'éducation non formelle et ceci en fonction des places disponibles.

Le montant de la participation de l'État (montant du CSA) et le montant de la participation financière des parents sont calculés au cas par cas en tenant compte de

la situation de revenu, du nombre d'enfants du ménage bénéficiant des allocations familiales et du nombre d'heures d'éducation non formelle pendant lesquelles l'enfant est accueilli.

*Plus d'informations ici :*  
[cae.public.lu/](http://cae.public.lu/)



Les parents qui désirent que leurs enfants bénéficient du CSA doivent y adhérer auprès de la Maison Relais Steinfort. Cette adhésion est gratuite.

*Plus d'informations ici :*  
[maisonrelais.steinfort.lu/presentation/le-cheque-service](http://maisonrelais.steinfort.lu/presentation/le-cheque-service)  
et dans le « Kannerbuet »



*Contact :*  
Tél. : (+352) 39 93 13 37 0  
[maisonrelais@steinfort.lu](mailto:maisonrelais@steinfort.lu)



## Informations utiles

### Service Krank Kanner Doheem

Le « Service Krank Kanner Doheem » offre une garde individuelle à domicile pour enfants malades. Ceci permet aux parents de poursuivre leur activité professionnelle et aux enfants de se rétablir dans les meilleures conditions et dans leur milieu familial. Les demandes de familles monoparentales sont considérées en priorité.

*Plus d'informations ici :*  
[fed.lu/wp/services/skkd/](http://fed.lu/wp/services/skkd/)



*Contact :*  
Tél. : (+352) 48 07 79  
[skkd@fed.lu](mailto:skkd@fed.lu)

### Babysitting

Babysitting.lu est un service national pour le Luxembourg coordonné par Elisabeth. Ce service travaille en étroite collaboration avec les organisations partenaires respectives et les services des communes en question.

En tant que parent, ce site vous permet de trouver un/une baby-sitter et de choisir un/une selon vos besoins.

Ce site s'adresse également aux jeunes, qui s'intéressent à faire du babysitting et qui ont accompli avec succès une formation de babysitting. Ils/Elles peuvent s'inscrire gratuitement et gérer leur profil de manière autonome.

*Plus d'informations ici :*  
[babysitting.lu](http://babysitting.lu)



### Subside pour frais d'utilisation de couches hygiéniques

Un subside communal pour l'utilisation de couches hygiéniques sera alloué par la Commune de Steinfort aux bébés/enfants n'ayant pas dépassé l'âge de 3 ans.

**Attention ! La demande doit être renouvelée annuellement.**

*Plus d'informations ici :*  
[steinfort.lu](http://steinfort.lu)



*Contact :*  
Tél. : (+352) 39 93 13 1  
[info@steinfort.lu](mailto:info@steinfort.lu)

### Aires de jeux

Les aires de jeu constituent de véritables lieux de divertissement et d'épanouissement pour les enfants. Ils sont instaurés pour développer leur motricité, leur imagination et pour les occuper.

La Commune de Steinfort compte plusieurs aires de jeux adaptées aux différents âges et besoins des enfants.

Ces aires de jeux répertoriées sur les quatre localités sont certifiées par Luxcontrol et correspondent ainsi aux normes internationales de sécurité.

 [Voir plan de la commune](#)

# Adolescents

## Enseignement secondaire

Au Grand-Duché de Luxembourg, l'enseignement secondaire est assuré par des établissements publics (principalement des lycées), des établissements privés appliquant les programmes officiels du ministère, des établissements privés appliquant un autre programme et des écoles européennes.

Les lycées publics s'adressent aux adolescents à partir de 12 ans.

*Plus d'informations ici :*  
[men.public.lu/fr/secondaire.html](http://men.public.lu/fr/secondaire.html)



[ssl.education.lu/mengschoul/](http://ssl.education.lu/mengschoul/)



## Transport scolaire

Afin de garantir le transport vers les différents lycées nationaux, ils existent de nombreuses lignes RGTR.

*Plus d'informations ici :*  
[mobiliteit.lu/fr/horaires-et-lignes/transport-scolaire/](http://mobiliteit.lu/fr/horaires-et-lignes/transport-scolaire/)



## Enseignement supérieur

Les études secondaires se clôturent par un examen de fin d'études « bac » donnant accès aux études supérieures. Les études supérieures peuvent être poursuivies au Luxembourg et/ou à l'étranger.

*Plus d'informations ici :*  
[mengstudien.public.lu/fr.html](http://mengstudien.public.lu/fr.html)



## Aide financière de l'État pour études supérieures

Les étudiants remplissant les conditions d'obtention de poursuivre librement des études supérieures peuvent bénéficier d'une aide financière de l'État pour études supérieures (AideFi).

*Plus d'informations ici :*  
[guichet.public.lu/fr.html](http://guichet.public.lu/fr.html)



## Autres aides financières

*Par ailleurs des informations sur d'autres aides financières sont disponibles sur :*  
[mengstudien.public.lu/fr/aides-financieres.html](http://mengstudien.public.lu/fr/aides-financieres.html)



## Reconnaissance des diplômes étrangers

Au Luxembourg, les diplômes étrangers (ex. Bachelor, Master, Doctorat) doivent être inscrits au Registre des titres de formation afin d'être reconnus. Ceci sur demande par le titulaire auprès du service de la reconnaissance des diplômes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENEJ).

*Plus d'informations ici :*  
[mesr.gouvernement.lu/fr.html](http://mesr.gouvernement.lu/fr.html)



## Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL)

L'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois est l'association faitière des cercles d'étudiants luxembourgeois et représente aujourd'hui plus de 40 cercles d'étudiants dans tout le monde.

L'ACEL est donc le plus grand et le plus important représentant des étudiants au Luxembourg.

*Plus d'informations ici :*  
[acel.lu](http://acel.lu)



## Prime d'encouragement pour étudiants accordée par la Commune de Steinfort

La Commune de Steinfort accorde – sur demande et avec l'appui des pièces justificatives requises – annuellement une prime d'encouragement pour étudiants.

*Plus d'informations ici :*  
[steinfort.lu](http://steinfort.lu)



## Services utiles qui sont soutenus par la Commune de Steinfort

### Youth & Work

Youth & Work offre aux jeunes et jeunes adultes un accompagnement individuel et des conseils dans leur recherche de formation et d'emploi. Ce service est gratuit.

Plus d'informations ici :  
[youth-and-work.lu](http://youth-and-work.lu)



Contact :  
Tél. : (+352) 26 62 11 41  
[info@youth-and-work.lu](mailto:info@youth-and-work.lu)

### Zarabina

Zarabina asbl est un interlocuteur pour accompagner et guider les intéressés dans les questions relatives au domaine de l'emploi luxembourgeois. L'association s'engage à concevoir des projets ambitieux, réalistes et innovants ensemble avec le soutien et la collaboration des syndicats, de plusieurs communes et de l'ADEM.

La priorité est de stimuler les chances équitables pour tous et pour toutes dans le domaine de l'emploi. Pour l'association, il est primordial de considérer et de valoriser chaque personne avec l'ensemble de ses ressources personnelles et expériences réalisées tout au long de son parcours de vie.

Plus d'informations ici :  
[zarabina.lu](http://zarabina.lu)



Contact :  
Tél. : (+352) 26 55 12 13 1  
[info@zarabina.lu](mailto:info@zarabina.lu)

## Places de rencontre pour jeunes

### Maison des jeunes

La Maison des jeunes est un lieu de rencontre où les adolescents de 12 à 26 ans sont encadrés par du personnel qualifié dans les processus et la transition à la vie d'adulte. Il propose des locaux et des matériaux adaptés à l'âge de la jeunesse.

 [Voir plan de la commune](#)

Contact :  
Tél. : (+352) 621 33 81 28  
[jugendhaus.steinfort@croix-rouge.lu](mailto:jugendhaus.steinfort@croix-rouge.lu)

### Skate piste

La « Skate Piste » est censée être un lieu rassembleur, un lieu de rencontre et un lieu d'intégration sociale pour jeunes au lieu-dit « Unter der Berk » (Rue Collart) à Steinfort.

 [Voir plan de la commune](#)

## Vie nocturne

### Late Night Bus

Un « Late Night Bus » circule entre Steinfort et Luxembourg-Ville, tous les vendredis et samedis de 23:00 à 04:00 heures.

Plus d'informations ici :  
[mobiliteit.lu](http://mobiliteit.lu)



Contact :  
Tél. : (+352) 24 65 24 65

### Night Rider

Le Night Rider est une navette de nuit individuelle sans horaires ni arrêts fixes. Sur demande et réservation préalable, il prend en charge ses clients à leur domicile pour les conduire à un endroit de leur choix au Grand-Duché de Luxembourg.

Il s'agit d'une navette collective, ce qui signifie que d'autres passagers montent ou descendent en cours de route.

Plus d'informations ici :  
[nightrider.lu](http://nightrider.lu)



### Night Card

Tous les concitoyen(ne)s de la commune de Steinfort peuvent acquérir une Night Card afin de profiter de meilleurs tarifs.

Contact :  
Tél. : (+352) 39 93 13 1  
[info@steinfort.lu](mailto:info@steinfort.lu)

### Plus de brochures :

- La commune se présente
- Démarches administratives
- Urbanisme
- Enfants et Adolescents
- Seniors
- Travail social et soins de santé
- Environnement
- Mobilité
- Culture / Loisirs / Vie associative / Sport / Tourisme

Afin de pouvoir garantir l'actualité des informations contenues dans cette brochure, vous trouvez en dessous de certains sujets des liens vers différents sites internet.

Néanmoins, vous pouvez toujours contacter l'accueil de la Commune de Steinfort au numéro (+352) 39 93 13 1 (ou le numéro indiqué sous le sujet) pour recevoir de plus amples informations.

Le cas échéant nous vous imprimons les informations / documents dont vous avez besoin.

### Rédaction :

Service relations publiques & Service égalité des chances de la Commune de Steinfort

### Layout & Illustrations :

101

